

# ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

## du Comité Départemental de Tennis de Table des Vosges

**ANOULD le 15 septembre 2019**

### **CLUBS PRESENTS :**

ANOULD, BAINS LES BAINS, BEGNECOURT, DOMFAING BRUYERES, DOMPAIRE, ELOYES, EPINAL, ETIVAL, FRESSE SUR MOSELLE, GOLBEY, HADIGNY LES VERRIERES, LA BOURGONCE, LA BRESSE, LA HOUSIERE, MIRECOURT, MONTHUREUX SUR SAONE, VRTT MOYENMOUTIER, RUPT SUR MOSELLE, SAINT-DIE DES VOSGES, THAON CHENIMENIL, THIAVILLE HVP, UZEMAIN, VAGNEY, VITTEL, XONRUPT LONGEMER.

Soit 25 clubs sur 29 représentant 82 voix sur 92.

### **CLUBS EXCUSES :**

REMIREMONT.

### **CLUBS ABSENTS :**

CHARMES VINCEY, NEUFCHATEAU, SAINTE MARGUERITE.

### **1 : BILAN MORAL 2018-20198 / Etienne ROBERT - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE L'AG DU 23/09/2017 A VITTEL**

Le nombre important de clubs représentés et de voix comptabilisées permet aujourd'hui à cette Assemblée 2017 de délibérer.

Au nom du Comité, je tiens d'abord à remercier le club organisateur d'ANOULD, qui est un club phare du tennis de table Vosgien, et son nouveau Président Thierry CHARRIER. Thierry succède à Jean-Pierre VOYEN qui avait repris le flambeau derrière Denis LAMAZE. Au nom du comité et du tennis de table, je tiens à remercier Denis pour le travail et le dévouement dont il a fait preuve durant la trentaine d'années de sa Présidence, et souhaite bonne réussite à la nouvelle équipe dirigeante, ce dont je ne doute pas.

Je remercie également la municipalité d'ANOULD et son Maire Jacques HESTIN, pour la mise à disposition de cette salle, et le soutien qu'il a toujours apporté au tennis de table

Mes remerciements s'adressent aussi pour leurs présences à cette assemblée qui termine la saison 2018/2019 à,

- Monsieur Gérard CHERPION, Député des Vosges
- Monsieur Jean-Marie LALANDRE, Conseiller Régional
- Monsieur Gilbert POIROT, Conseiller Départemental du Canton de Gérardmer

- Monsieur Gilbert ALEM, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié, délégué à l'enfance, à la jeunesse et au sport représentant Monsieur David VALENCE
- Monsieur Jean-Pierre MOINEAUX Président du CDOS, accompagné de M Michel LABRIET membre du CDOS et ancien président du comité des Vosges
- Madame Françoise LAPICQUE, Présidente de la Commission Sportive Régionale représentant Monsieur Pierre BLANCHARD, Président de la Ligue grand Est de tennis de table
- Mesdames et Messieurs les Présidents de Clubs vosgiens et ou leurs représentants, qui se sont libérés en ce jour dominical.

Je vous fais part aussi des excuses de :

- Monsieur le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations des Vosges
- Monsieur le Président du Conseil Départemental des Vosges
- Madame Jacqueline VALENTIN, Conseiller Départemental du Canton de Gérardmer
- Mesdames et Messieurs les membres absents du CD88

***Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 23/09/2018 qui s'est déroulée à VITTEL.***

Approuvé à l'unanimité.

#### Préambule

Comme chaque année nous avons à déplorer la disparition de Pongistes et de personnes dévouées pour notre discipline. Je citerai plus particulièrement M Roger MATRY, qui fut longtemps notre doyen actif puisqu'à 90 ans il pratiquait toujours le Ping en tant que compétiteur, il fut également Président du club d'UZEMAIN.

Afin d'honorer leurs mémoires je vous invite à vous lever et à observer une minute de silence.

Je vous remercie.

#### **Bilan Moral**

Cet exercice est clôturé sur une augmentation de près de 3% des licences traditionnelles, une légère baisse des licences Promotionnelles et une forte hausse des Licences Événementielles. Ces chiffres sont encourageants compte tenu du contexte Général, nous reviendrons sur ce point.

Cet exercice a vu également la mise en place du Championnat version « régionale », ce sujet a été évoqué longuement à la précédente AG de Vittel, et il avait été conclu :

***« Ce premier jet de championnat Régional ne sera sûrement pas parfait, mais je pense que seul un bilan en fin de saison pourra juger de la pertinence de cette refonte.***

Aujourd'hui, même si tout n'est pas parfait, cette formule n'est pas remise en cause, une enquête de satisfaction a été faite auprès des Clubs, l'analyse des résultats n'a pas conduit à des modifications en profondeur du système.

Je vous rappelle qu'Éric MATHIS représente le Comité des Vosges à la commission Sportive Régionale, et que les remarques concernant ce Championnat sont à lui remettre.

Au niveau financier la Ligue a tenu ses engagements et l'équivalent de l'ex part départementale des inscriptions d'équipes a été versée au comité Départemental.

#### **Réflexions sur une « nouvelle gouvernance ».**

Une réflexion est en cours, suite à des travaux réalisés au niveau de la Fédération sous la thématique d'une nouvelle gouvernance, les bases de cette nouvelle gouvernance nous ont été présentées par des représentants de la FFTT, et en particulier le Président PALLIERNE lors d'une réunion tenue à SCHILTIGHEIM.

Il s'agit en fait d'harmoniser le fonctionnement de notre sport ou les compétences sont très variables en fonction des ligues et des comités. Les réformes engagées par l'état (gouvernance des fédérations,

gestion du CNDS par les fédérations, prise en charge des salaires des cadres techniques d'état par les fédérations (2.5Millions/an), création de l'ANS avec probable suppression du ministère au profit d'un secrétariat d'état.) nous conduisent à revoir et rationaliser notre fonctionnement si nous voulons survivre. Ces éléments motivent cette réflexion.

### ***Premières définitions des missions et domaines de compétences par niveaux :***

#### ***COMITE DEPARTEMENTAUX***

Les comités départementaux ont pour mission de développer et de promouvoir la pratique du tennis de table sur leur territoire et d'accompagner la structuration des clubs, en assurant des relations de proximité avec les dirigeants de clubs et l'ensemble des partenaires, ils mènent des actions de recrutement, de promotion et d'animation pour tous les pratiquants, licenciés ou non, et le grand public. Ils collaborent avec la ligue dans différentes commissions régionales.

#### ***LIGUE REGIONALE DE TENNIS DE TABLE***

Les ligues régionales ont pour mission de mettre en place les projets de territoire concertés. Elles accompagnent les comités. Elles sont garantes de la gestion administrative fédérale, ainsi que des épreuves sportives fédérales (championnats par équipes, critères individuels...). Elles pilotent l'emploi formation, et s'inscrivent dans la politique fédérale d'accès au haut niveau.

#### ***FEDERATION de TENNIS de TABLE***

Missions et domaines de compétences

La fédération fédère le tennis de table sur l'ensemble du territoire. Elle a pour mission d'élaborer une stratégie de développement, d'assurer l'efficacité des prises de décision, de développer les compétences du siège et dans les territoires, d'accompagner la mise en œuvre de ses projets dans les territoires. Les directions fédérales développent un management transversal avec les ligues et des collaborations en mode projet.

La création du championnat régional LGE en 2008/2009, entre (à l'avance) dans ce contexte.

#### **Site Web du CD88**

Notre site Web est arrivé à terme et n'est plus actif depuis Juillet 2019. Il a fonctionné avec succès pendant 10 ans et je tenais à remercier notre prestataire pour son travail et son implication dans la gestion de ce site.

Après contact pris avec la LGE, nous avons conventionné un hébergement du CD88 sur le site de la Ligue, cette nouvelle formule est opérationnelle depuis début juillet. Vous y trouverez les informations, règlements de compétitions, résultats que vous aviez l'habitude de consulter sur le site CD88. La formule est un peu différente, mais présente l'avantage de proposer sur le même site tout ce qui concerne la LGE et le CD88. Ce changement de site nous permet également de faire une économie substantielle de l'ordre de 1000€ / an.

Les membres du CD sont chargés de faire vivre ce site en l'alimentant de façon régulière. Les clubs intéressés pour diffuser des informations, en particulier des actions promotionnelles, peuvent contacter la commission développement.

La page Face Book est actuellement en stand-by, mais pourrait redémarrer prochainement.

#### **Information sur la réalisation de nos objectifs d'équilibre budgétaire**

Le bilan financier de la saison confirme le redressement de notre déficit chronique, et nous sommes proches de l'équilibre avec un déficit de 800€, pour rappel ce dernier se montait à 2700€ en 2018 et à 6700€ en 2017. Nous devons poursuivre notre effort pour arriver à un équilibre en fin d'olympiade, en continuant à maîtriser nos dépenses, et ce en maintenant nos actions de soutien à la technique (stages, sorties de délégations), soutien à la formation (stages haut niveau, formation cadres...),

soutien au développement, et ce dans un contexte d'aides très défavorable, je prendrais pour exemple l'évolution de l'aide financière apportée par le CNDS :

- 2017 : 5300€

- 2018 : 3950€

- 2019 : 2000€

L'aide départementale par le contrat d'objectifs a peu évolué ces dernières années

3700€ en 2017, 4000€ en 2018, 3700€ en 2019, par contre d'autres formes d'aides ont disparu (ex appels à projets).

Je remercie les organismes qui nous soutiennent en particulier le Conseil Départemental des Vosges qui a maintenu ses autres formes d'aides vers nos clubs, avec la Charte Sport (enveloppe de 6000€), vers nos licenciés avec la carte ZAP qui permet aux jeunes joueurs de toucher une aide de 10€ sur la prise d'une licence sportive traditionnelle. Ces deux actions sont possibles grâce à des conventions Conseil Départemental / Comité des Vosges.

### Service Civique

Afin d'améliorer notre fonctionnement, nous avons souscrit pour la deuxième année consécutive au programme fédéral service civique, afin de recruter un jeune en renfort de notre structure. L'année dernière notre projet pourtant porteur d'espoir a « tourné court » le candidat retenu, pour des raisons indépendantes de sa volonté ayant changé d'orientation.

Cette année, après pas mal de difficultés de recrutement nous sommes en passe de finaliser ce projet, avec un poste basé en Déodatie.

La mission reste sensiblement identique à celle prévue l'année dernière.

Tout à l'heure nous allons remettre les diplômes et récompenses aux Clubs Champions des Vosges par équipes et aux meilleurs de nos sportifs qui ont remporté des titres régionaux et nationaux.

A l'issue de la deuxième année du « Challenge entreprises » nous allons également remettre une coupe CD88 au vainqueur de ce tournoi ainsi qu'à la première équipe « novice » ayant participé au tournoi.

Mais avant cela, j'adresse mes félicitations au Club et aux joueuses de l'équipe 1 d'ETIVAL ASRTT qui atteint pour la deuxième année consécutive le quart de finale de coupe d'Europe, cette année elle a évolué en coupe des Clubs Champion.

En championnat l'équipe a remporté brillamment les Play off et est donc sacrée championne de France de tennis de table.

Pour terminer, je remercie très sincèrement toute l'équipe dirigeante du CD88, les présidents de commissions, pour le travail réalisé au cours de cette année. Je remercie également les dirigeants de clubs pour le travail accompli et le dévouement dont ils font preuve dans l'exécution de leur mission.

Nous aurons le plaisir de décorer aujourd'hui 2 d'entre eux

Merci de votre attention et bonne saison à tous les Clubs et à tous les pongistes Vosgiens.

Etienne ROBERT

Ce bilan moral a été approuvé à l'unanimité.

## **2 : APPROBATION DES NOUVEAUX STATUTS DU CD**

Les clubs approuvent à l'unanimité les nouveaux statuts qui ont été envoyés avec les documents pour l'assemblée générale.

### 3 : RAPPORT D'ACTIVITE / Isabelle FRIRY

La saison passée, le nombre de clubs a baissé de 30 à 29 suite à l'arrêt de BAZOILLES.

Nous avons 1472 licenciés, soit 11 de moins que l'année antérieure. Une baisse des licences promotionnelles (-34 soit 623 contre 657) presque compensée par une hausse des licences traditionnelles (+ 23 soit 849 contre 826). Légère érosion des licences promotionnelles mais belle surprise avec une inversion des courbes pour les licences traditionnelles qui repartent à la hausse. Les licences promotionnelles représentent 42 % du total dans les Vosges. Notre effectif est à 25% féminin et comporte 56% de jeunes et 52% de moins de 15 ans.

Les plus gros clubs vosgiens toutes licences confondues sont SAINT DIE DES VOSGES avec 226 licenciés, ETIVAL 170, BAINS LES BAINS 124, ANOULD 116, VITTEL SAINT-REMY 112, DOMPAIRE 79 et THAON CHENIMENIL 70. Ces 7 clubs représentent 61% du total des licences et 35% pour les trois premiers.

Si l'on ne tient compte que des licences traditionnelles, ANOULD garde la tête avec 88 licences, suivi de SAINT DIE DES VOSGES 84, VITTEL SAINT REMY 63, ETIVAL 62 et THAON CHENIMENIL 49.

Avec 11 clubs en diminution (y compris l'arrêt de BAZOILLES) et 17 en progression, nous perdons 11 licences clubs.

Suite à l'AG de l'an passé, une refonte du site Internet du CD : vosges-tennis-de-table.com. a été réalisée, pour réduire les frais y afférant. Nous avons désormais un accès à des pages réservées au CD sur le site de la Ligue. Vous les trouverez en cliquant sur :

LA LIGUE → Comités départementaux → CD88

	2017-2018	2018-2019	Variation
Clubs 88	30	29	- 1
Licences 88	1483 (44 % promo)	1472 (42% promo)	- 11 (- 0,7 %)
Licences Filles CD88	24 %	25 %	+ 1 %
Licences - 18 CD88	55 %	56 %	+ 1 %
Licences - 15 CD88	44 %	52 %	+ 8 %
Réunions CD	4 + 5 commissions + 2 bureaux	3 + 4 commissions + 2 bureaux	- 1 CD - 1 commissions

### 4 : PRESENTATION DES CANDIDATS

Pas de candidat déclaré.

### 5 : RAPPORT DE LA COMMISSION SPORTIVE / Allain VOYEN

#### Statistiques de participation aux épreuves :

En Individuel, 1 seul club, ANOULD, participe à toutes les épreuves (6 sur 6) et 3 clubs, EPINAL, NEUFCHATEAU et THAON CHENIMENIL participent à 5 épreuves sur 6. Les 3 clubs ayant le plus d'engagés sont ANOULD 167, SAINT DIE DES VOSGES 75 et VITTEL 57, représentant 41,41 % du total des clubs (299 participations sur 722).

Par Equipes, 2 clubs, ANOULD et SAINT DIE DES VOSGES participent à toutes les épreuves (5 sur 5). 6 clubs, FRESSE SUR MOSELLE, GOLBEY, REMIREMONT, RUPT SUR MOSELLE,

SAINTE MARGUERITE et UZEMAIN ne participent qu'à une seule épreuve sur 5, le championnat par équipe.

#### **Statistiques de nombre de licenciés :**

Dans les 5 dernières années les 5 premières places sont occupées par les mêmes clubs, ANOULD, ETIVAL CLAIREFONTAINE, SAINT DIE DES VOSGES, THAON CHENIMENIL et VITTEL. A noter que les 5 équipes les plus « fortes » en championnat par équipe sont toutes issues de ces clubs : ANOULD, SAINT DIE DES VOSGES et VITTEL en Pré Nationale Messieurs, THAON CHENIMENIL et VITTEL en Elite Régionale. Le 5<sup>e</sup> club ETIVAL CLAIREFONTAINE ayant une PRO A et une Nationale 1 Dames.

#### **Statistiques sur l'âge des dirigeants :**

Les Présidents sont répartis selon les catégories suivantes : 2 Seniors, 5 Vétérans, 9 Vétérans 2, 10 Vétérans 3 et 3 Vétérans 4, soit une moyenne de 55 ans (Vétéran 2), le plus jeune, Jean Loup COURRIER de CHARMES a 19 ans et le plus âgé Simon GADNEL d'UZEMAIN 77 ans.

Pour les Secrétaires on a 8 Senior, 7 Vétérans 1, 10 Vétérans 2 et 4 Vétérans 3, soit une moyenne 46 ans (Vétéran 1). Le plus jeune Arnaud FRANCOIS de BEGNECOURT a 28 ans et le plus âgé René PARISOT d'HADIGNY LES VERRIERES 64 ans.

Pour les Trésoriers, on a 6 Seniors, 5 Vétérans 1, 9 Vétérans 2, 6 Vétérans 3 et 3 Vétérans 4, soit une moyenne 50 ans (Vétéran 2). Le plus jeune Julien CLAISSE de BEGNECOURT a 21 ans et le plus âgé Jean PETIT de VITTEL 77 ans.

La moyenne d'âge est à la hausse, certains présidents sont en place depuis plus de 30 ans.

## **6 : RAPPORT DE LA COMMISSION ARBITRAGE / Jean-Pierre VOYEN**

**Aide à l'arbitrage** : une seule amende de 37€ pour un club absent convoqué sur une compétition.

Les desideratas pour la saison 2019-2020 vous ont été distribués et seront envoyés aux clubs absents à l'AG. Veuillez cocher 3 choix sur la liste des compétitions proposées, les clubs ne retournant pas le formulaire et ne répondant pas à une convocation seront redevable d'une amende de 37€. **Si toutefois un club est dans l'impossibilité de se présenter à une convocation, il pourra se faire remplacer par un membre d'un autre club avec lequel il se sera accordé préalablement pour officier bénévolement à sa place et en m'informant de ce changement, au moins une semaine avant la date de la compétition concernée.** Merci de retourner vos desideratas à Jean Pierre VOYEN pour le samedi 28 septembre 2019 dernier délai.

**Candidature JA** : un appel à candidature a été distribué à tous les JA2 et JA3 présents à l'AG et sera envoyé par mail aux autres JA concernés, pour officier sur les compétitions départementales. Vos desideratas sont à retourner à Jean Pierre VOYEN pour le samedi 28 septembre 2019 dernier délai.

Concernant les désignations des clubs d'aide à l'arbitrage et des JA sur les compétitions départementales de cette saison 2019/2020 seront en ligne sur internet sous forme d'un tableau. Vous trouverez ces infos début octobre sur le site de la LGETT en cliquant sur : LA LIGUE → Comités départementaux → CD88 → Arbitrage.

**Formations** : pour la saison 2018/2019, 8 candidats ont passé et obtenu l'examen d'arbitre régional (AR), 5 ont obtenu le diplôme de juge arbitre 1<sup>er</sup> degré (JA1), un le juge arbitre 2<sup>e</sup> degré (JA2) et un le juge arbitre 3<sup>e</sup> degré (JA3). Nous constatons que depuis la saison 2016/2017 aucune session de formation d'arbitre de club (AC) n'a été demandée. Cette formation est intéressante pour les jeunes débutants afin d'apprendre les règles du jeu et les adultes désireux de s'investir dans l'arbitrage. Pour tous renseignements sur ces formations d'une ½ journée, contacter Eric MATHIS, formateur d'AC, AR, JA1.

Pour la saison 2019/2020 plusieurs formations seront proposées.

Les premières formations d'AR, JA1, JA2 auront lieu les 02 et 03 novembre 2019 à La Maison Régionale des Sports à Tomblaine. D'autres formations sont prévues les 11 et 12 janvier 2020 et les 22 et 23 février (lieu à définir). Vous trouverez toutes les infos et fiches d'inscription sur le site de la LGETT dans la rubrique :

Formation → Arbitrage.

**Règlement** : une nouvelle règle concernant les temps morts :

CFA –Tribune N°6–juillet2019.Demande de temps mort ? (CFA:) Attention! La règle du jeu n'est pas modifiée, mais seule l'interprétation du texte a été publiée par l'ITTF : Il est maintenant autorisé de prendre un temps mort à la suite d'un autre. Un joueur (ou paire) peut demander un temps mort dès que le temps mort de l'adversaire se termine sans qu'il y ait un échange entre les 2 temps morts.

## 7 : RAPPORT DE LA COMMISSION TECHNIQUE / Pascal MEURET

### Interclubs jeunes

Date	Lieu	Nb d'équipes	Nb aux ateliers	Encadrement
03/11/2018	VITTEL	14	30	Laurent HAAS
22/12/2018	DOMPAIRE	27	36	Pascal MEURET
12/01/2019	VITTEL	27	37	Laurent HAAS
16/02/2019	MOYENMOUTIER	18	21	Benjamin THIERY
13/04/2019	ST DIE	21	24	Benjamin THIERY
08/06/2019	THIAVILLE	16	29	Benjamin THIERY

### Stages délocalisés

Du 29 octobre 2018 au 31 octobre 2018 à VITTEL (15 stagiaires dont 2 de l'extérieur).

Du 18 février 2019 au 20 février 2019 à VITTEL (24 stagiaires dont 2 de l'extérieur).

Du 8 avril au 10 avril 2019 à VITTEL (17 stagiaires dont 2 de l'extérieur).

### Stage de Paques

Les 15/16/17 avril 2019 à DOMPAIRE, encadrement : Laurent HASS, Pascal MEURET, Manon RINGENBACH, Tristan EBERSOLD et Noah FRANQUIN.

Il y a eu 20 stagiaires dont 2 filles ainsi que 8 clubs représentés. Nous avons fait 3 groupes, les classements n'étant pas élevés (600 pts). Le lundi, prise en main, échauffement avec des ateliers montées et descentes. Lundi après-midi et le mardi nous avons travaillé les différents services, les retours de service, coup droit, revers et top pour le premier groupe. Pour les autres groupes le travail était plutôt axé sur les déplacements, ateliers et jeux divers. Le stage se termine par un tournoi, très bonne tenue de tous, belle motivation et très bon comportement, repas et hébergement à l'hôtel du commerce à DOMPAIRE.

## Inter-CD à CHARLEVILLE MEZIERES les 25/26 mai 2019

Encadrements : Manon RINGENBACH, Pascal MEURET, René PARIS, Laurent HASS, Benjamin THIERY, arbitre : Laurent SONNEFRAUD. Arrivée vers 11h30, prise du dossier, distribution des maillots, repas puis échauffement. Début de la compétition vers 13 heures.

### Résultats :

<b>MATCHS DE POULE</b>				
Résultats VOSGES 1		VICTOIRE	DEFAITE	SCORE
MEURTHE ET MOSELLE 2				5 à 3
HAUTE MARNE				6 à 2
BAS RHIN 2				7 à 1
<b>MATCHS DE CLASSEMENT</b>				
Résultats VOSGES 1		VICTOIRE	DEFAITE	SCORE
LA MARNE				2 à 6
DOUBS 1				4 à 4 aux sets
BAS RHIN 1				2 à 6
<b>MATCHS DE POULE</b>				
Résultats VOSGES 2		VICTOIRE	DEFAITE	SCORE
MARNE				2 à 6
MOSELLE 1				1 à 7
ARDENNE				2 à 6
<b>MATCHS DE CLASSEMENT</b>				
Résultats VOSGES 2				
HAUTE MARNE				4 à 4 aux sets
MOSELLE 2				1 à 6

**VOSGES 1** termine à la 6ème place et **VOSGES 2** à la 14ème place. Très bon comportement de tous. Revoir avec les clubs les tenues et les raquettes refusées par les arbitres.

## 8 : RAPPORT DE LA COMMISSION DEVELOPPEMENT / Etienne ROBERT

**Point licenciation :** Globalement une bonne année

Bilan de fin d'année sportive 2018/2019									
	Traditionnel			Promotionnel			Total au 1/07/2019		
	2019	2018	diff	2019	2018	diff	2019	2018	diff
ANOULD	88	87	1	28	54	-26	116	141	-25
NEUFCHATEAU	19	19	0	4	1	3	23	20	3
SAINT DIE	84	80	4	142	145	-3	226	225	1
UZEMAIN	11	15	-4	0	1	-1	11	16	-5
LA HOUSSIERE	11	11	0	0	0	0	11	11	0
BAINS LES Bains	31	30	1	93	86	7	124	116	8
VITTEL .	63	70	-7	49	57	-8	112	127	-15
MIRECOURT	42	33	9	7	14	-7	49	47	2
VAGNEY	21	22	-1	17	12	5	38	34	4
GOLBEY	22	20	2	27	13	14	49	33	16
LA BRESSE	7	6	1	7	12	-5	14	18	-4
FRESSE /MOSELLE	21	17	4	9	15	-6	30	32	-2
ELOYES	28	26	2	0	0	0	28	26	2
EPINAL	35	33	2	17	11	6	52	44	8
STE MARG	9	7	2	4	4	0	13	11	2
XONRUPT	12	10	2	0	0	0	12	10	2
MOYENMOUTIER	27	33	-6	0	3	-3	27	36	-9
DOMFAING	26	24	2	21	18	3	47	42	5
REMIREMONT	14	18	-4	0	0	0	14	18	-4
La BOURGONCE	17	19	-2	3	9	-6	20	28	-8
RUPT/MOSELLE.	26	33	-7	4	0	4	30	33	-3
CHARMES	33	25	8	10	7	3	43	32	11
ETIVAL	62	52	10	108	116	-8	170	168	2
MONTHUREUX sur SAONE	10	9	1	1	1	0	11	10	1
THIAVILLE	19	15	4	0	0	0	19	15	4
HADIGNY	20	23	-3	4	5	-1	24	28	-4
THAON-CHENIMENIL	49	48	1	21	21	0	70	69	1
DOMPAIRE	32	25	7	47	48	-1	79	73	6
BAZOILLES	0	6	-6	0	4	-4	0	10	-10
BEGNECOURT	10	10	0	0	0	0	10	10	0
<b>TOTAUX</b>	849	826	23	623	657	-34	1472	1483	-11

849 Licences traditionnelles

623 licences promotionnelles

358 Licences événementielles essentiellement sur les clubs de SAINT DIE DES VOSGES, GOLBEY, DOMFAING, DOMPAIRE et ANOULD.

**Comparatif par rapport au dernier exercice :**

*Traditionnelles +23*

*Promotionnelles - 34*

*Événementielles +225*

Total licences 2018/2019, 1830, 2017/2018, 1618, différence + 212

L'augmentation de la licenciation traditionnelle est intéressante, elle fait suite aux baisses constantes enregistrées ces dernières années.

La forte augmentation des licences événementielles reflète une hausse des actions engagées dans vos clubs, cette tendance se retrouve au niveau des attributions de points dans la bourse développement, mais il reste du chemin à parcourir.

Comme l'année dernière, j'insiste sur ce problème de licenciation promotionnelle et événementielle, il est impératif de saisir des licences promotionnelles aux personnes qui jouent en loisir dans vos clubs.

Lors de manifestations développement que vous organisez, portes ouvertes, tournois, animations Baby 'Ping, interventions au niveau scolaire ou autres, saisissez systématiquement des licences.

Pour rappel le CD88 rembourse les licences promotionnelles jeunes (minimes y compris).

Les licences événementielles sont gratuites, mais elles ne peuvent être saisies que depuis l'accès SPID du CD.

Il suffit de me transmettre la liste des participants et un minimum de renseignements : Nom, Prénom, date naissance adresse (au minimum le lieu de résidence). Ces licences seront saisies et affectées à une opération nominative de votre club.

Vous pouvez télécharger sur SPID, « espace mon club » des bordereaux de saisie licences événementielles.

Ces actions sont comptabilisées dans l'attribution des points « bourse de développement » avec un bonus si des licences ont été saisies lors de l'événement.

#### **Carte ZAP'88**

Bon retour de cette action, cette année 63 licenciés en possession de la carte Zap, ont bénéficié d'une remise de 10€ sur leur licence traditionnelle, La convention de partenariat doit être renouvelée avec le Conseil Départemental. Merci aux clubs de relayer cette opération avec une avance de trésorerie.

Comme les années passées Jean-Paul GUIMBERT est responsable de cette action, lui transmettre vos chèques, en faisant bien attention à la date de validité. Une note sera faite à ce sujet.

#### Actions promotionnelles 2018/2019

**-Baby' Ping à SAINT DIE DES VOSGES** : participation une quinzaine d'enfants.

**-Baby 'Ping à DOMPAIRE** : participation de 21 enfants.

**-Tournoi populaire à Charmes** : seulement 21 participants, malgré une large diffusion, saisie d'une dizaine de licences.

**-Tournoi populaire de THAON CHENIMENIL à THAON** : belle organisation avec 49 participants et importante saisie de licences événementielles et promotionnelles.

**-Journée du terroir à ANOULD** : belle organisation, mais un public plutôt faible, saisie de plus de 50 licences.

**- Challenge entreprise** : belle réussite de cette opération avec un enregistrement « record » d'équipes, 14 à GOLBEY, 19 à ELOYES et 20 à Bruyères. Ce sont 25 entreprises différentes qui ont participé à un ou plusieurs tours. Participation de nombreux licenciés de tous niveaux, équipes mixtes licenciés, non licenciés... Saisie de plus de 20 licences promotionnelles ou événementielles Les soirées ont été considérées comme très conviviales par l'ensemble des participants (voir compte rendu sur l'espace CD88-LGE).

Merci à Régis qui a assuré l'organisation et le juge arbitrage de cette compétition.

# Challenge pongiste des entreprises 2019

Class	Entreprises	Golbey	Eloyes	Bruyères	Challenge
1	Transports Mauffrey	100	100	119,5	319,5
2	Optic 2000 Bruyères	80	80	80	240
3	Chassard AUTOS	135	54	16	205
4	CFA Pôle des métiers d'Epinal	102,5	33	19	154,5
5	CFGs	abs	65	65	130
6	Web aventure	abs	abs	105	105
7	Finances Hans	abs	65	30	95
8	Nappage moderne	abs	abs	70	70
9	Super U pouxeux	abs	40	22	62
10	Team CFA PDM	34	24	abs	58
11	Honoré	abs	30	25	55
12	Office du tourisme de Bruyères	abs	52,5	abs	52,5
13	Finances publiques	50	abs	abs	50
14	Portes De mange	abs	37,5	abs	37,5
15	Boulangerie Christal	abs	19	11	30
16	Merure Hotel Epinal	22,5	abs	abs	22,5
17	DS Smith	abs	22	abs	22
19	Hôpital Emille Durckheim	20	abs	abs	20
20	Ecole d'hadol	10	8	abs	18
21	Papeterie de Clairefontaine	abs	abs	17	17
22	BB Distribe	abs	abs	15	15
23	Fives	6	4,5	3	13,5
24	Trane Charnes	abs	abs	13	13
25	Menuiserie Joly	abs	abs	6	6

Nombre d'équipes	14	19	20	53
------------------	----	----	----	----

Point BOURSE 2018/2019

Tableau Général

<b>BOURSE 2018/2019</b>								
	<b>2500</b>	<b>Pts crit1</b>	<b>Pts Crit 2</b>	<b>Pts crit 3</b>	<b>Pts crit 4</b>	<b>Pts crit 5</b>	<b>Pts crit 6</b>	<b>Total Pts</b>
<b>total Points</b>	2046							
<b>Valeur point</b>	1,22							
<b>CLUBS</b>								
ANOULD C.P*	20	20	10	0	10	50	0	90
NEUFCHATEAU*	0	0	0	0	0	0	0	0
St Dié	20	20	34,5	20	50	50	20	194,5
UZEMAIN*	0	0	0	0	0	0	0	0
LA HOUSIERE	0	0	0	0	0	0	0	0
BAINS LES BAINS	20	20	10	10	45	50	0	135
VITTEL	20	20	28	10	0	0	20	78
MIRECOURT	10	10	29	0	10	50	0	99
VAGNEY A.T.T*	0	0	0	0	0	0	20	20
GOLBEY*	10	10	10	0	50	50	20	140
LA BRESSE	0	0	0	0	0	50	0	50
FRESSE MOSELLE*	0	0	0	10	0	50	0	60
ELOYES C.L.L.T.T*	0	0	0	0	0	50	20	70
EPINAL T.SP*	10	10	0	20	0	50	0	80
STE MARGUERITE C.T.T*		0	0	0	0	50	0	50
XONRUPT	0	0	0	0	0	50	0	50
MOYENMOUTIER	10	10	2	10	0	0	0	22
DOMFAING	20	20	8	10	75	50	20	183
REMIREMONT T.T*	0	0	0	0	0	0	0	0
LA BOURGONCE	0	0	0	0	0	0	0	0
RUPT	0	0	0	10	0	0	20	30
CHARMES	10	10	12	0	0	50	20	92
ETIVAL-RAON	10	10	20	0	0	50	0	80
Monthureux	0	0	0	0	0	50	0	50
THIAVILLE H.V.P*	10	10	0	10	10	50	20	100
HADIGNY FR TT*	20	20	4	0	0	0	0	24
THAON	20	20	36	10	0	50	20	136
DOMPAIRE USTT*	20	20	32	20	50	50	20	192
BEGNECOURT	10	10	0	10	0	0	0	20
<b>Totaux</b>	<b>240</b>	<b>240</b>	<b>235,5</b>	<b>150</b>	<b>300</b>	<b>900</b>	<b>220</b>	<b>2045,5</b>

Année 2018/2019 : 2046 points attribués, valeur du point 1.22€ (2018 1304 points valeur 1.92€). La baisse significative de la valeur du point découle directement du nombre de points attribués, donc révélatrice entre autre, du nombre d'actions engagées, de la participation des clubs au interclubs, et de l'augmentation du nombre de licences. 16 actions promotionnelles ont été recensées (tournois, animations, actions vers les scolaires) dont 13 avec des prises de licences

<b>Classement Bourse 2018/2019</b>			
<b>Classement</b>	<b>Club</b>	<b>Points</b>	<b>bourse €</b>
1	St Dié	194,5	238
2	Dompaire	192	235
3	Domfaing	183	224
4	Golbey	140	171
5	Thaon	136	166
6	Bains les bains	135	165
7	Thiaville	100	122
8	Charmes	92	112
9	Mirecourt	99	121
10	Anould	90	110
11	Etival	80	98
11	Epinal	80	98
13	Vittel	78	95
14	Eloyes	70	86
15	Fresse	60	73
16	La Bresse	50	61
16	Ste Marguerite	50	61
16	Xonrupt	50	61
16	Monthureux	50	61
20	Rupt/moselle	30	37
21	Hadigny	24	29
22	Moyenmoutier	22	27
23	Begnecourt	20	24
23	Vagney	20	24

### **Actions en partenariat CD88/Clubs Vosgiens saison 2018/2019**

Depuis 2018 un budget de 500€ a été prélevé sur le montant de la bourse d'aide afin de financer des animations ou actions organisées conjointement entre un club et le CD88. Les actions retenues dans le cadre de ce partenariat ne sont pas comptabilisées dans la bourse développement.

Actions en partenariat retenues en 2018/2019 :

Tournoi populaire de CHARMES VINCEY	80€
Tournoi populaire de THAON CHENIMENIL	80€
Challenge entreprise de GOLBEY	90€
Challenge entreprise de ELOYES	90€
Challenge entreprise de DOMFAING	90€

## Partenariat LGE/CD88

Ce partenariat a été reconduit, les objectifs portaient essentiellement sur nos actions CD88, une aide de 1400€ a été consentie par la LGE dans le cadre de cette convention.

Pour la fin de l'olympiade, il est proposé de reconduire les actions mises en place ces dernières années avec d'éventuels avenants suite à la réunion de la commission développement prévue début octobre.

- Opérations Baby 'Ping
- Bourse d'aide aux clubs
- Partenariat sur des actions ciblées
- Organisation en partenariat de tournois populaires
- Challenge entreprise
- Organisation type « Vosges Ping Tour »
- Remboursement des licences promotionnelles (cat jeunes, minimales comprise).
- Prêt de matériel et fourniture de petites récompenses pour des actions promotionnelles

## 9 : RAPPORT DU TRESORIER / Dominique THIRION

Le trésorier informe l'assemblée, que les documents financiers détaillés, le compte de résultat et le bilan, ont été distribués, au moment du pointage, aux membres représentant les clubs. Il précise que cela leur permettra de mieux appréhender les chiffres de l'exercice 2018-2019. Il distribue ensuite un exemplaire des documents aux personnalités présentes à la table. Il rappelle qu'il sera toujours possible de poser des questions en cours ou à la fin de la présentation.

Puis il présente le diaporama et commente les différents tableaux de synthèse.

### Le Compte de Résultat arrêté au 30 juin 2019.

Le trésorier commente le tableau ci-dessous qui décrit la répartition des charges et produits de l'exercice ainsi que les poids respectifs de chaque rubrique. Le trésorier fait remarquer que l'exercice enregistre un déficit de 719 € inférieur de 2 000 € par rapport à l'exercice précédent où il était de - 2 779 €.

CHARGES			PRODUITS		
	€	%		€	%
Achats	2 351	7	Recettes	281	1
Frais de Gestion	3 604	11	Produits de Gestion	7 778	24
Activités Sportives	12 819	40	Activités Sportives	13 076	41
Manifestations	3 891	12	Subventions	10 350	33
Aides aux clubs	7 696	24	Produits divers	200	1
Divers	2 042	6	<i>sous-total</i>	<i>31 684</i>	
			<b>Déficit</b>	<b>719</b>	
<b>Total</b>	<b>32 403</b>	<b>100</b>	<b>Total</b>	<b>32 403</b>	<b>100</b>

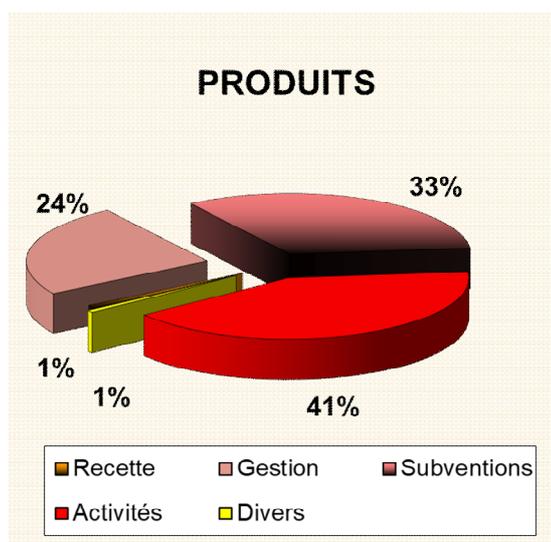
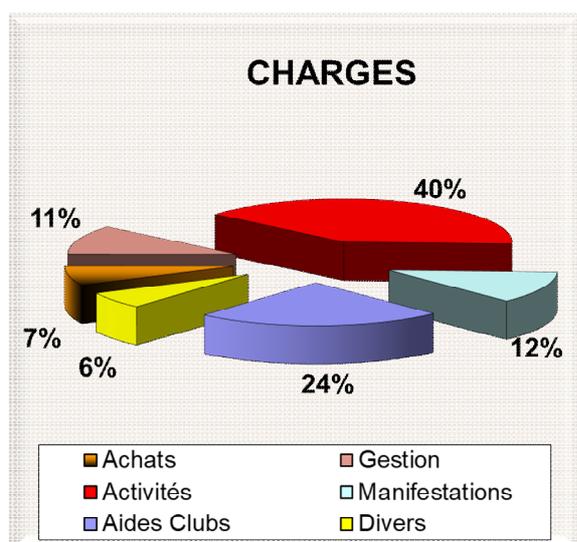
## Charges

- Le montant total des charges s'élève à **32 403 €**,
- Le montant des activités sportives représente **40%** du total des charges,
- Les frais de gestion à seulement **11%**, les achats et divers **13%**, correspondent aux frais de fonctionnement soit **24%** du total des charges,
- Cette année le poids des manifestations **12%** correspond à la seule sortie des sélections du département aux Inter-CD qui se sont déroulés à Charleville-Mézières.
- Les aides aux clubs, (bourses, action en partenariat, licences promos BPM) et aux joueurs (stages, formation), atteignent **24 %** du total des charges.

## Produits

- Le total des recettes et produits de gestion représente **24 %**.
- Le total des subventions (Conseil général, CNDS et LGETT) atteint **33%**.
- Le produit des activités sportives atteint **41%**.

## Répartition Charges-Produits



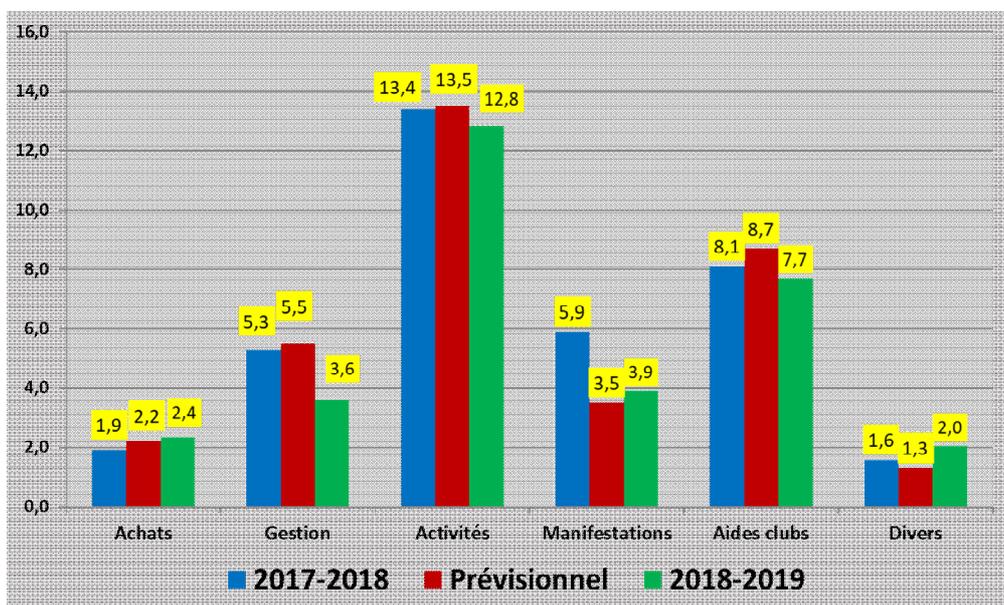
Le trésorier commente les deux tableaux, en faisant remarquer que cette année, les charges des activités sportives à **40%** sont totalement couvertes par les produits des activités sportives **41%**. Il ajoute que le transfert de la gestion du championnat par équipes à la Ligue a été bénéfique. Le montant des quotes-parts s'élève à 4 492€ contre 3 798 € pour les recettes du Championnat Départemental l'année précédente.

Le poste des subventions est en baisse et ne représente plus que **33 %** contre 39% l'année précédente. A noter la baisse du CNDS de 1 350€ mais aussi celle du Conseil Départemental de 1 000€, à noter le maintien de la subvention de développement de la LGETT à 1 400€.

Enfin, il ajoute que les frais de gestion en forte baisse ne représentent plus que **11%**, cela est dû essentiellement à la baisse du coût de la maintenance du site Internet, avec son hébergement

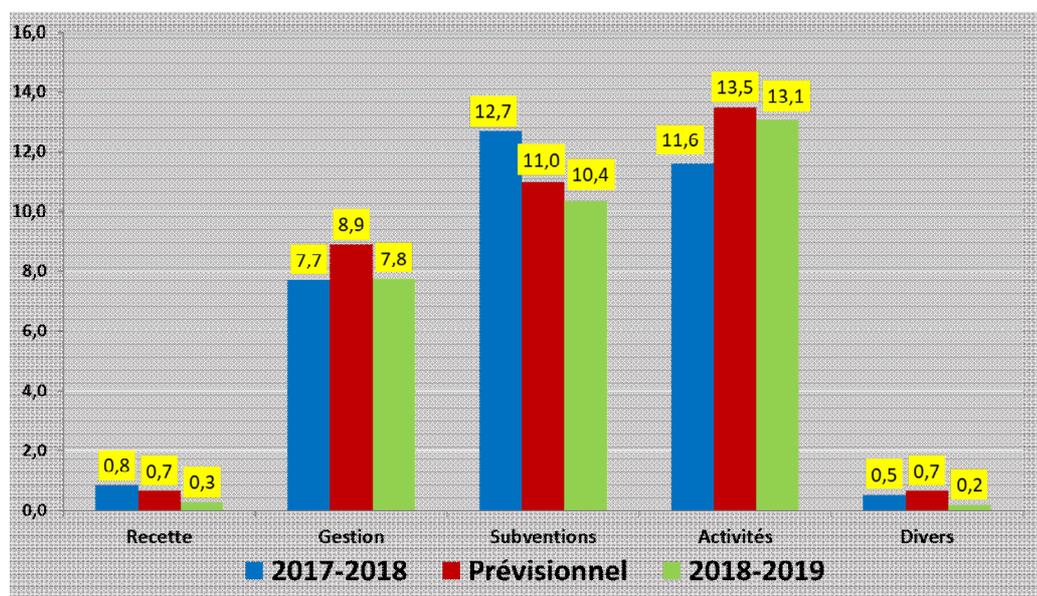
transférer sur celui de la LGETT. Quant aux produits de gestion, en augmentation de 500 €, ils atteignent **24%**.

### EVOLUTION des CHARGES



Sur ce tableau d'évolution des charges par rapport au prévisionnel et aux chiffres de l'année précédente, on constate une relative stabilité des postes à l'exception de la forte baisse des frais de gestion. Ces baisses influent sur la réduction du déficit.

### EVOLUTION des PRODUITS.



On constate :

- Une légère baisse des recettes et la stabilité des produits de gestion,
- Une baisse conséquente du montant total des subventions,

- Mais, heureusement une augmentation compensatrice des recettes des activités sportives, ce qui est satisfaisant.

### Constitution du résultat

CHARGES		30/06/2019	PRODUITS	
Prévu	Réalisé		Prévu	Réalisé
34 700	32 402,90	0,00	34 700,00	31 683,86
Différence	-2 297,10	<b>-719,04</b>	Différence	-3016,14

CHARGES		N / N-1	PRODUITS	
2017-2018	2018-2019		2017-2018	2018-2019
36 175,14	32 402,90		33 396,49	31 683,86
Différence	-3 772,24	<b>-2 059,61</b>	Différence	-1 712,63

Si on compare les chiffres des charges et des produits par rapport à l'exercice **2017-2018**, on constate une baisse des charges de 3 772,24€ et une moindre baisse des produits de 1 712,63€. La différence 2 059,61€ ajoutée au déficit de l'exercice précédent qui était de 2 778,65€ constitue le déficit de l'exercice 2018-2019 soit **719,04€**.

### **Le Bilan**

Le trésorier rappelle que le Bilan représente la situation de l'association à la date du **30/06/2019**, alors que le compte de résultat retrace les charges (dépenses) et les produits (recettes) constatées tout au long de l'exercice entre le 1<sup>er</sup> juillet 2018 et le 30/06/2019.

-- **L'ACTIF**, représente ce que l'association possède et que l'on pourrait réaliser en cas de cessation d'activité.

-- Le **PASSIF** représente l'ensemble des dettes en cours.

<b>ACTIF</b>	Net en €	<b>PASSIF</b>	Net en €
Matériel sportif	1 968	Fonds associatifs	22 889
Matériel de bureau et informatique	979		
Autres valeurs immobilisées	15	résultat	<b>- 719</b>
<b>Actif immobilisé</b>	<b>2 962</b>	<b>Capitaux propres</b>	<b>22 170</b>
Clubs, autres créances	2 964	Clubs, autres débiteurs	354
Produits à recevoir	5 208	Charges à payer	9 194
Disponibilités	20 584		
<b>Actif circulant</b>	<b>28 756</b>	<b>Dettes</b>	<b>9 548</b>
<b>Total général</b>	<b>31 718</b>	<b>Total général</b>	<b>31 718</b>

Le total du Bilan au **30/06/209** est à **31 718 €**.

### Actif

- L'actif immobilisé à **2 962 €**, très faible,
- Le total des créances atteint **2 964€**,
- Le total des produits à recevoir **5 208 €** comprend le solde des quotes-parts, championnat par équipes, licences et critérium fédéral, le solde de la subvention de développement **700€** de la LGETT,
- Les disponibilités sont en légère baisse à **20 584€** contre 22 191€ l'année précédente.

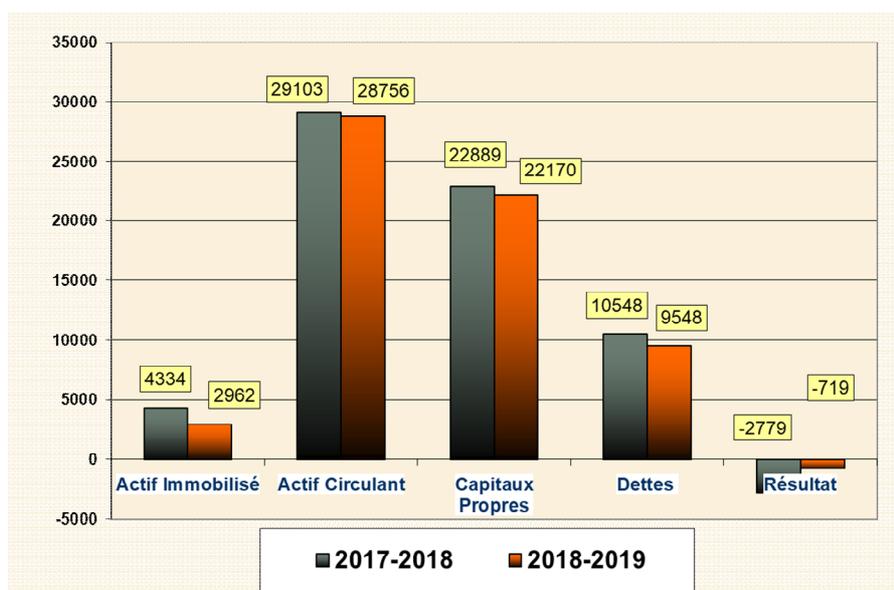
### Passif

La répartition est la suivante :

- Les Fonds Associatifs en baisse à **22 170 €** avant l'imputation du déficit : - 719,04€.
- Les Dettes : sommes dues aux clubs **354€** et les charges à payer **9 194€** (bourses, actions de partenariat, licences promos P/B/M, chèques sport, aide à la formation et aux stages).

Globalement un total de Bilan en baisse, pour rappel, il était égal **33 437,20€** au **30/06/2018**.

### Evolution des postes du Bilan



Le tableau ci-dessus nous montre l'évolution des différents postes du Bilan :

- La baisse de l'Actif Immobilisé et cela du fait du simple jeu des amortissements, sachant qu'il n'y a eu aucun investissement cette année,
- Un actif circulant en légère baisse, des Capitaux Propres en baisse avec l'imputation du déficit de l'exercice.
- Une baisse des dettes et un déficit moins important égal à **719€**.

Le trésorier précise que la baisse régulière des fonds associatifs est la conséquence de l'imputation des déficits successifs. Il ajoute que l'objectif principal rappelé par le Président dans son bilan moral, c'est l'atteinte de l'équilibre à la fin de l'Olympiade. Pour atteindre cet objectif, il ne reste qu'une seule année. Cela passera obligatoirement par une baisse maîtrisée des charges, sachant que l'augmentation des produits restera difficile, avec des incertitudes sur le montant des subventions et une tendance à la baisse.

### La Trésorerie.

Le trésorier présente le tableau de la situation des disponibilités sur les comptes bancaires. Il informe que la clôture du compte courant de la Caisse d'Épargne a fini par aboutir et cela après de nombreuses démarches.

Il commente la répartition de disponibilités sur les comptes courant et le livret A du Crédit Mutuel. Le niveau des disponibilités est satisfaisant et permet d'assurer le fonctionnement courant du Comité Départemental et cela tout au long de l'année.

TRESORERIE	01/07/2018	CUMUL DEBIT	CUMUL CREDIT	SOLDE PERIODE	30/06/2019
CC CAISSE D'EPARGNE	1 283,44 €	12,50 €	1 295,94 €	-1 283,44 €	0,00 €
CC CREDIT MUTUEL	448,58 €	40 122,41 €	40 508,98 €	-386,57 €	62,01 €
CC LA BANQUE POSTALE	1 008,37 €	1 651,65 €	2 549,50 €	- 897,85 €	110,52 €
LIVRET A CREDIT MUTUEL	19 450,72 €	14 660,27 €	13 700,00 €	960,27 €	20 410,99€
<b>TOTAUX</b>	<b>22 191,11 €</b>	<b>56 446,83 €</b>	<b>58 054,42€</b>	<b>- 1 607,59 €</b>	<b>20 583,52€</b>

### La situation Financière des Clubs.

Le trésorier présente l'évolution de la situation financière des clubs arrêtée au 30 juin 2019 et au 14 septembre 2019 veille de cette AG.

CLUBS	30/06/2019		14/09/2019	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant
<b>AVOIRS</b>	6	353,40 €	15	3 081,30 €
<b>DETTES</b>	19	2 631,81 €	13	1 418,31€
<b>A Zéro</b>	4	0,00 €	1	0,00 €
<b>Solde Balance SPID</b>	<b>29</b>	<b>2 278 41 €</b>	<b>29</b>	<b>- 1 662,99 €</b>

Au 30 juin, les dettes de 19 clubs sur 29 s'élèvent à 2 631,81 € et les avoirs de 6 clubs à 353,40 € 4 clubs ont un solde à zéro.

Le trésorier précise que comme chaque année, les clubs présents à cette AG se sont vu remettre deux fiches financières, une arrêtée au 30 juin 2019 et une autre arrêtée au 14 septembre, veille de cette AG. Sur cette dernière sera repris le solde de l'exercice 2018-2019 et seront imputés : les bourses, les aides aux licences promos, le remboursement des coupons sports du conseil départemental, les aides à la formation et aux stages. Il ajoute que sur la fiche arrêtée au 14/09 seront aussi imputés, les amendes, les engagements à la Coupe des Vosges, aux Interclubs Jeunes et aux Finales Classement 2018-2019 qui n'avaient pas pu être saisies dans SPID avant le 30/06/2019.

## **Les comptes de résultat et le bilan sont approuvés à l'unanimité.**

### **RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES / Philippe LEMOINE**

#### RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Hier, samedi 14 septembre 2019, nous nous sommes rendus à Golbey, Véronique MATHIS et moi, auprès du trésorier du Comité des Vosges de Tennis de Table, Dominique THIRION, en application de la mission qui nous a été confiée.

Tous les documents apportés et les explications qui nous ont été fournies par le trésorier, suite à nos demandes de renseignements, nous ont permis de nous assurer de la régularité des comptes du Comité Départemental.

Nous certifiions donc que les comptes présentés sont réguliers, sincères et présentent une image fidèle de la situation financière du Comité des Vosges de Tennis de Table, en date du 30/06/19. Je remercie Dominique THIRION pour l'accueil qu'il nous a réservé, mais surtout nous le félicitons pour la tenue et la présentation des comptes du CD88, exécutés avec toujours autant de rigueur.

Établi à Golbey,  
Le 14/09/19

Philippe LEMOINE

Véronique MATHIS p.o.



### **Budget Prévisionnel 2019-2020**

**Charges**

=

**Produits**

**32 500 € : - 6,34%**

2017-2018 : 42 800 €

2018-2019 : 34 700 €

<b>CHARGES</b>	<b>€</b>	<b>%</b>	<b>PRODUITS</b>	<b>€</b>	<b>%</b>
Achats	2 600	8	Produits de Gestion	8 350	26
Frais de Gestion + divers	4 800	15	Subventions - Partenariats	9 600	29
Activités Sportives	12 900	40	Activités Sportives	14 000	43
Manifestations	3 900	12	Produits divers	550	2
Aides aux clubs et aux joueurs	8 300	25			
<b>Total</b>	<b>32 500</b>	<b>100</b>	<b>Total</b>	<b>32 500</b>	<b>100</b>

Le trésorier commente le Budget prévisionnel, il informe que ce prévisionnel a été préparé sur la base du compte de résultat de l'exercice 2018-2019. C'est un budget prévisionnel à hauteur de 32 500 € contre 34 700 € en 2018-2019, en baisse de 6%. Il rappelle que l'objectif principal du Comité reste l'atteinte de l'équilibre au 30/06/2020 date de la fin de l'Olympiade.

Il précise que ce budget prévoit une allocation globale plafonnée à 3 900,00 € pour les manifestations. Il appartiendra à la commission technique de faire des choix en s'efforçant de rester dans le budget alloué.

**Question du Président du club de Saint Dié :** il constate que sa demande, faite lors de l'AG de l'année dernière, de réduire le coût de la maintenance du Site Internet, a été entendue et qu'elle est effective avec l'hébergement sur le site de la LGETT.

Le trésorier lui répond, en confirmant le coût de maintenance du nouveau Site WEB qui sera de 500,00€ par an plus 100,00€ la première année pour les frais de mise en place.

Le Président de Saint Dié ajoute, qu'il n'est pas d'accord sur le montant alloué pour les sorties des équipes. Le trésorier lui répond que l'on déjà beaucoup échangé sur le sujet en Comité Directeur, il ajoute que la priorité c'est la baisse des dépenses et que pour aller dans ce sens, il faudra aussi optimiser les sorties en nombre et en dépenses.

Le Président du Club de Saint Dié répond, que c'est pour cela qu'il votera contre ce budget prévisionnel.

**Le budget prévisionnel 2019-2020 est adopté à l'unanimité moins 7 voix contre.**

## **10 : QUESTIONS DIVERSES**

Aucune question n'a été posée.

## **11 : REMISES DE DIPLOMES ET RECOMPENSES**

Monsieur Etienne ROBERT remet les diplômes à SAINT DIE DES VOSGES champion de Départementale Jeunes, de Départementale Vétérans et de Départementale Féminines. Il remet également une coupe à l'entreprise de transports MAUFFREY vainqueur du challenge et à l'entreprise CHASSARD Automobiles, meilleure équipe de non licenciés.

Françoise LAPIQUE, Présidente de la Commission Sportive Régionale du Grand Est remet les médailles de bronze du **Mérite Régional 2019** à Corinne VALENTIN du club de THIAVILLE, Eric ANDRE Président du club de THAON CHENIMENIL et Eric WACRENIER Président du club de LA BOURGONCE.

Le Président remet une coupe au club d'ETIVAL pour son titre de champion de France et des bons d'achat WACK SPORT aux représentants des clubs pour les équipes et les sportifs vosgiens Champions de Ligue Grand Es. Il s'agit de :

Camille DERREY (ETIVAL), Eloïse SAINT-DIZIER (ETIVAL), Isabelle FRIRY (GOLBEY), Arthur TACK (SAINT DIE DES VOSGES), Nathan MATHIS (ANOULD), Laura LAMAZE (ANOULD), Raphael GROSSI (SAINT DIE DES VOSGES), Lohan GROSSI (SAINT DIE DES VOSGES), Méline SONNEFRAUD, Pauline TACK (SAINT DIE DES VOSGES), Cyril GEORGE (THAON CHENIMENIL), Lise ROMANELLO (ANOULD).

## 12 : ALLOCUTIONS DE CLOTURE

- **Monsieur Serge ALEM, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié (qui a dû s'éclipser avant la fin des débats) :**

Je représente la communauté d'agglomération et j'excuse David VALENCE, en déplacement. Je suis heureux d'être là car, si vous apprenez tous les ans de nouvelles règles, j'ai appris aujourd'hui beaucoup de choses en participant à vos travaux. Avec 29 clubs et 1400 joueurs, vous avez un rôle très important au niveau du développement avec une grosse représentation au sein de l'agglomération. Bravo au club d'ETIVAL, champion de France pour une toute petite ville, ce n'est jamais arrivé et c'est une bonne publicité pour le territoire. Bonne année au niveau du CD ainsi que pour tous les présidents de clubs.

- **Monsieur Jacques HESTIN, Maire d'ANOULD :**

Je suis très heureux de vous accueillir à ANOULD pour vos travaux, c'est pour moi un plaisir tout particulier de recevoir des associations sportives pour leur assemblée générale. Le club de tennis de table d'ANOULD est très important pour la commune, en nombre de participants et en résultats. Denis LAMAZE en a été le président pendant 40 ans, parti de 11 licenciés, le club est devenu le plus gros club vosgien et je remercie Denis pour son investissement. Merci à Jean-Pierre VOYEN qui a succédé à Denis et à Thierry CHARRIER qui l'a remplacé. Merci pour le travail effectué et surtout pour le travail en coopération avec le club de SAINT DIE pour l'organisation de manifestations. Le comité départemental est très dynamique, merci au président et à toute son équipe. Merci aux 26 clubs représentés, je suis fier de recevoir un club très renommé comme ETIVAL. Je suis moi-même un jeune retraité du tennis de table, je participais régulièrement aux challenges Payeur et Fischer ainsi qu'à quelques matches lorsqu'on avait besoin de moi Il m'est même arrivé d'aller jouer à CHENIMENIL avec une semaine d'avance, m'étant trompé de date. C'est la 2<sup>ème</sup> fois que j'accueille vos travaux, merci à tous pour ce que vous faites pour le tennis de table, bonne saison à tous avec de brillants résultats je l'espère.

- **Monsieur Gilbert POIROT, Conseiller Départemental du canton de GERARDMER :**

C'est avec grand plaisir que j'assiste à votre assemblée générale, merci pour votre invitation. Je suis un sportif, du monde du ski, et je tiens à féliciter les dirigeants qui donnent de leur temps et avec qui le Conseil Départemental entretient de bonnes relations. Le sport est très important dans le département et compte beaucoup, avec de bons résultats dans de nombreuses disciplines. Félicitations au club D'ETIVAL, bonne locomotive pour le département.

- **Monsieur Jean-François MOINAUX, Président du CDOS :**

C'est avec plaisir que j'assiste à votre assemblée générale qui me permet de faire un coucou à Thierry CHARRIER que j'ai côtoyé de nombreuses années dans une autre discipline, je sais qu'il va assurer à la présidence du club d'ANOULD. Les rapports présentés sont de qualité et je les ai écoutés avec attention. La salle a pu s'exprimer ce qui est très important lors d'une assemblée générale. Beaucoup de travail effectué, grâce aux dirigeants, cadres techniques arbitres et formateurs. Merci aux clubs pour les bonnes organisations en coopération avec le CD. Bravo à ETIVAL pour sa belle équipée en championnat d'Europe et pour son titre de championnes de France.

Le CDOS accompagne les dirigeants dans la rédaction de documents administratifs. Si les demandes de subvention CNDS sont en diminution depuis de nombreuses années, il ne faut pas oublier le Fonds de développement de la vie associative qui peut aussi vous financer. Contactez Isabelle BALLAY qui peut vous aider dans vos dossiers de demandes. Le CDOS met à la disposition des Comités sportifs et des Clubs un programme de formation s'adressant à leurs dirigeants bénévoles (Prévention et Secours Civiques, Comptabilité, Informatique, Sponsoring et mécénat, aide à la saisie des dossiers « e-subvention » pour le CNDS). Il est présent sur de nombreux sports Nature. Vous trouverez bientôt toutes les informations sur le nouveau site Internet du CDOS dont l'ouverture est imminente. Vous pouvez également solliciter Michel LABRIET, votre ancien président de CD qui est Vice-Président du CDOS 88. Félicitations à tous, tous mes vœux de réussite pour la prochaine saison.

- **Monsieur Jean-Marie LALANDRE, Conseiller Régional :**

Merci Etienne de ton invitation, merci aux édiles, aux nombreux présidents de clubs et plus particulièrement aux arbitres. J'ai été moi-même arbitre de football et sans arbitres, pas de compétitions. Le CD doit être fier car il y a une grande capacité d'organisation dans les clubs de tennis de table des Vosges et plus particulièrement en Déodatie avec les clubs d'ANOULD et SAINT DIE qui ont organisé les championnats du Grand Est. C'est une fierté de participer à vos échanges sportifs car malgré mon embonpoint, j'ai été sportif moi-même, Serge ALEM était quant à lui cycliste. Les nombreux élus présents montrent que nous avons besoin du sport, école de la vie où se développent des valeurs essentielles, travail, convivialité, humilité, loyauté. Le sport est un facteur d'intégration. J'ai découvert tardivement votre discipline sur une invitation de Jean-Luc GUENIN à assister à un match à ETIVAL, même si j'en avais entendu longuement parler par René PARIS. Le tennis de table peut sembler être un sport assez soft mais j'ai découvert que c'est un vrai sport physique qui nécessite concentration, résistance (on ne sait pas combien de temps ça va durer), plein de rebondissements (avec des retournements de scores) et une palette de geste techniques spectaculaires. Ma carrière de pongiste a été brève mais très intense, ici même, à la foire aux produits artisanaux contre Jacques HESTIN qui a tout mis en œuvre pour ne pas me rendre ridicule. Bonne continuation, bonne saison, merci pour tout ce que vous faites pour le territoire, merci pour tous les jeunes que vous encadrez.

- **Madame Françoise LAPICQUE, Présidente de la Commission Sportive Régionale :**

Je vous présente les excuses de Pierre BLANCHARD que je représente. Je suis heureuse de venir dans les Vosges, terre d'organisation. Les 26 clubs présents montrent l'intérêt porté au fonctionnement du CD. J'espère que vous serez nombreux à l'assemblée générale de la Ligue. Etienne vous a parlé du dossier fédéral sur les nouvelles gouvernances, ce sont des concepts généraux donnés pour que CD et Ligues en discutent. Les CD sont les meilleurs ambassadeurs locaux pour leur discipline. Les grands principes de la gouvernance ont beaucoup pris exemple sur ce qui se passe dans le Grand Est. Notre championnat régional est étudié avec beaucoup d'intérêt par d'autres ligues et nous ferons peut-être des émules. Le projet de gouvernance est mis en place pour lutter contre la baisse générale des subventions.

De nombreux vosgiens ont participé au colloque de l'arbitrage qui s'est déroulé à la Maison Régionale des Sports à Essey, il est nécessaire de participer à un colloque au moins tous les 3 ans pour rester actif, soyez attentif à ce que vos juge-arbitres restent actifs pour pouvoir répondre à vos obligations de clubs.

La Ligue a mis en place pour les clubs un système de dématérialisation, si vous y adhérez, il vous permet des inscriptions plus tardives, notamment au niveau du critérium fédéral.

La grande opération « Rentre ô Ping » a été mise en place par la FFTT pour vous permettre de recruter de nouveaux licenciés jeunes, les 8 premiers au challenge seront récompensés, toutes les informations sont sur le site LGETT.

Vous avez la chance d'avoir une équipe Pro dans les Vosges, c'est une vitrine pour l'aide au développement pour la Ligue et on assiste avec plaisir aux rencontres à ETIVAL.

Le Critérium Fédéral permet de se qualifier pour les titres, vous pouvez vous y inscrire jusqu'à demain pour bénéficier des résultats du classement de l'an passé. Un petit changement au niveau de la R1 féminine, réunie en un lieu unique. Toutefois les filles peuvent jouer en départementale messieurs et auront la possibilité cette année de monter en régionale messieurs. En régionale, les filles peuvent aussi monter dans la catégorie supérieure en garçons.

Avec les ajustements réalisés, la formule du championnat par équipes plait bien. Des représentants du CD sont membres de ma Commission Sportive Régionale et sont à l'écoute de vos difficultés. Dans la mesure du possible, on accepte beaucoup de modifications de rencontres, l'an dernier 442 demandes, c'est un gros travail, mais 90 % des demandes ont pu être satisfaites. Nous sommes 8 départements au sein de la LGETT et seuls 2 d'entre eux n'ont pas souhaité intégrer le championnat régional. Le questionnaire de satisfaction envoyé en fin de saison passée nous a permis de partir sur une répartition géographique des poules en respectant la concordance de jours. La 2<sup>ème</sup> phase ne se jouera pas en championnat retour, trop compliqué au regard de la concordance, une refonte des poules sera réalisée. Pour la GE7, l'objectif est de jouer, tous les reports seront acceptés. N'hésitez pas à utiliser GIRPE pour saisir vos rencontres, cela facilite la remontée des résultats et évite l'envoi papier.

Une nouveauté pour les règlements sportifs régionaux, au vu du peu d'équipes filles inscrites l'an passé aux interclubs, il a été décidé d'autoriser la mixité pour cette année.

Les services de la Ligue sont à votre écoute en cas de problème, n'hésitez pas à les solliciter ainsi que votre correspondant Eric MATHIS.

Au niveau du développement, la Ligue est également à votre écoute, elle a versé une aide de 1400€ dans le cadre du contrat de développement mais peut vous aider aussi en présentiel sur des manifestations que vous organisez, dans ce cas, les clubs concernés prennent eux même les licences correspondantes.

Pour les projets de clubs plus importants, il existe l'aide du CNDS, apportée par l'Agence du Sport, la Ligue peut vous aider à monter les dossiers.

La Ligue a également mis en place les « Formations Flash », formations courtes pour vous aider dans différents domaines et différentes actions de développement :

- Ping Santé est une action de développement pilotée par la LGETT, l'animateur est pris en charge par la Ligue, vos éducateurs peuvent également se former.
- Ping à l'école est un dispositif pour former les équipes pédagogiques et peut vous apporter de nouveaux licenciés.
- Ping en entreprise, vous êtes déjà bien impliqués.

La Ligue est aux côtés du CD mais aussi en lien direct avec les clubs pour le développement de leur activité, et du nombre de licenciés. Le nombre des licences est important pour nous permettre d'avoir une bonne représentativité au sein de la Fédération.

Merci de votre accueil, bonne saison sportive.

**Question de Vincent STARK du club d'ELOYES** : Serait-il possible d'avoir un accusé de réception pour les mails d'engagement.

Françoise LAPICQUE répond que c'est déjà le cas pour les clubs qui ont mis en place la dématérialisation mais qu'elle va soumettre le problème au secrétariat de la Ligue.

L'Assemblée se clôture à 12 heures 15.

La Secrétaire,

Isabelle FRIRY

Le Président,

Etienne ROBERT

---

# Titres et podiums Vosgiens 2018-2019

## **Championnat de France par Equipe PRO A :**

Equipe féminine d'ETIVAL CLAIREFONTAINE, le coach Jérôme HUMBERT et les joueuses Jieni SHAO, Hana MATELOVA, Maria DOLGIKH et Camelia JACOB

## **Vétérans : Championnat du Grand Est :**

V2D : 1ère Isabelle FRIRY GOLBEY

Doubles Dames : 2° Isabelle FRIRY GOLBEY

Doubles Mixtes : 3° Olivier GEORGES SAINT DIE DES VOSGES et Isabelle FRIRY GOLBEY

## **Championnat du Grand Est : Finales Individuelles :**

Doubles Dames : 1ères Camille DERREY et Eloïse SAINT DIZIER ETIVAL CLAIREFONTAINE

Simple Minimes Filles : 3e Méline SONNEFRAUD SAINT DIE DES VOSGES

Doubles Minimes Filles : 3e Méline SONNEFRAUD SAINT DIE DES VOSGES

Simple Minimes Garçons : 3e Nathan MATHIS Anould et Arthur TACK SAINT DIE DES VOSGES

Doubles Benjamines : 3e Amélie ROMANELLO ANOULD

Simple Benjamins : 1er Arthur TACK SAINT DIE DES VOSGES

2° Nathan MATHIS ANOULD

3° Raphaël GROSSI SAINT DIE DES VOSGES

Double Benjamins : 1er Arthur TACK Saint Dié des Vosges et Nathan MATHIS ANOULD

Simple Poussines : 1ère Laura LAMAZE ANOULD

Doubles Poussines : 2° Laura LAMAZE Anould et Pauline TACK SAINT DIE DES VOSGES

3° Alisonne POTHIER THAON CHENIMENIL

Poussins : 3° Gaétan LESAGE THAON CHENIMENIL

## **Interclubs Jeunes par équipes :**

Benjamines : 2° Amélie ROMANELLO et Laura LAMAZE ANOULD

Benjamins : 1er Arthur TACK – Raphaël GROSSI et Lohan GROSSI SAINT DIE DES VOSGES.

Minimes Filles : 1ère Méline SONNEFRAUD et Pauline TACK SAINT DIE DES VOSGES.

Minimes Garçons : 3e Nathan MATHIS et Jocelyn EBERSOLD ANOULD

Cadets : 2° Noa FLEURANCE et Matéo CHOPAT ANOULD

Juniors Filles : 3° Coline VALLON et Claire RISSE VITTEL

Juniors Garçons : 2° Noah FRANQUIN et Erwan VALLON VITTEL

## **Finales régionales par classement :**

H12 : 2<sup>ème</sup> Maximilien ARIETA MIRECOURT

H15 : 1er Cyril GEORGE THAON CHENIMENIL

H+16 : 2<sup>ème</sup> Maxime VILLEMIN VITTEL

F7 : 1ère Lise ROMANELLO ANOULD